

Le Président

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L612-2, 613-1;
Vu les articles D713-1 à D713-4 du code de l'éducation relatifs aux Instituts Universitaires de Technologie (IUT) ;
Vu l'arrêté ministériel du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les propositions de la Directrice de l'IUT de Valenciennes ;

Arrête

- Article 1 :** Madame Isabelle MASSA-TURPIN, directrice de l'IUT, est nommée en qualité de Présidente du jury d'examen des Bachelors Universitaires de Technologie pour l'année universitaire 2024-2025
- Article 2 :** Pour l'année universitaire 2024-2025, le jury regroupant les 9 départements de l'IUT est réparti de la façon suivante :

Commission Secondaire			
Départements	Chef du département	Personnalités Universitaires	Professionnels
GEII	M. Patrick CORLAY	Mme Caroline SOYER	M. Yves DUBOIS
GIM	M. Christophe MARECHAL	M. Fahmi CHAARI M. Yannick DORDAIN Mme Audrey DUBRULLE	M. Pierre COLON
GMP	M. Loïc LEZZANI	M. Sébastien COUPEAUX	M. Cédric DHALLUIN
INFO	M. Julien VION	M. Thierry BAY	M. Alexandre VALIN
MPH	Mme Christelle NIVOT	M. Anthony THUAULT	Mme Séverine TÉTIN-LHOTELLERIE
QLIO	M. Éric DUCHENNE <i>représentant Simon ENJALBERT</i>	M. David LENGRAND	M. Nicolas SWIETEK
Commission Tertiaire			
Départements	Chef du département	Personnalités Universitaires	Professionnels
GEA	Mme Sophie CORIOLAND	M. Maxence CUVILLIEZ M. Aurélien MALVACHE	M. Laurent DERMONT
TC Vals	Mme Bérengère MANIEZ	Mme Malia KEDJAR	M. Julien CHAMPETIER
TC Cambrai	M. Laurent DEVIENNE	M. Martial DESBOULLEZ M. Christophe ROLAND M. Youri HURIAUX	M. Sébastien SARTIAUX

- Article 3 :** Le présent arrêté est d'application immédiate et abroge l'arrêté précédent.
- Article 4 :** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers au sein de l'Institut, et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
- Article 5 :** La directrice et le responsable administratif de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Valenciennes, le 19/12/2024

Abdelhakim Artiba
Président

Date de la publication : le